

Commune de Vernines

Procès-Verbal

Séance du 27 Février 2025

L' an 2025, le 27 Février à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 21/02/2025, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire.

Etaient Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine, RANDANNE Caroline, MM : BEAUDONNAT Luc, FERRY Denis, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Etai(en)t Absent (s) : Absent(s) : M. MILLIROUX Julien

A été nommé(e) secrétaire : M. VOUTE Benjamin

Quorum : 7 présents sur 8 afférents au Conseil municipal

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la dernière séance
- Création de Poste d'Agent de Maitrise Principal
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Questions Diverses

DÉLIBÉRATIONS :

n°2025_003 - Création d'un Poste d'Agent de Maîtrise Principal

Vu la loi n°84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

ARTICLE 1 :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité technique.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal en date du 23 février 2021,

Considérant la nécessité de créer un (1) emploi d'Agent de maîtrise principal, en raison de l'avancement de grade de l'agent technique,

ARTICLE 2 :

Madame le Maire propose à l'assemblée la **création** d'un (1) emploi d'Agent de Maitrise Principal, permanent à temps complet à raison de 35h hebdomadaire (35/35^{ième}).

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er mars 2025,

- Filière : Technique
- Cadre d'emplois : ... Agents de maîtrise territoriaux
- Grade : Agent de maîtrise principal
- Ancien effectif : zéro (0)
- Nouvel effectif : un (1)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée
- alloue les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois
- inscrit au budget les dits crédits

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 28/02/2025

Après mise en ligne, le : 28/02/2025

QUESTIONS DIVERSES :

→ Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 23/01/2025

à l'unanimité

→ Recours des tiers

Les recours contre les arrêtés préfectoraux portant transfert des biens de la section de Vernines et de la section de Bessat-Vernines à la commune de Vernines ont été rejetés par jugement du Tribunal Administratif rendu le 4 février 2025.

12 propriétaires des chalets sur le site du lac Servières, sollicitent, par recours gracieux, le retrait de la délibération portant sur le renouvellement de la convention d'occupation de terrain par un chalet démontable en forêt.

→ Débat d'Orientation Budgétaire

Les élus échangent sur les résultats 2024 et les projets 2025. Participation au transport du voyage scolaire.

→ Demande d'achat de domaine public

Un habitant de Fontsalive souhaite acquérir une partie du domaine public au droit de sa propriété. Les élus vont étudier sa demande.

→ Repas des Aînés

Il aura lieu le 27 avril prochain.

Séance levée à: 22:30

Procès-Verbal arrêté le 27/03/2025

Le Président
BONY Martine, Maire

Le Secrétaire
M. VOUTE Benjamin

